

Conducteur/ conductrice de travaux paysagers

+ Où exerce-t-on ce métier ?

Jardins de particuliers
Jardins d'entreprises
Parcs, jardins et espaces publics
Milieux naturels et forestiers
Terrains de sport
Murs et toitures végétalisés



*Il connaît sa feuille de route par cœur, maîtrise
les moyens, anticipe les aléas. C'est un as de la
conduite de chantiers.*

Les formations associées

Niveau bac + 2

BTSA aménagements paysagers
BTSA gestion forestière

Niveau bac + 3

Licence professionnelle aménagement et gestion des
espaces naturels et paysagers

Niveau bac + 5

École d'ingénieurs



CRÉATION ET
AMÉNAGEMENT



SOIN ET
ENTRETIEN



CONSTRUCTION
PAYSAGÈRE

Conducteur/ conductrice de travaux paysagers

Son rôle

Le conducteur de travaux est chargé d'organiser, conduire et contrôler plusieurs chantiers d'aménagement ou d'entretien d'espaces paysagers, de leur conception jusqu'à la livraison au client. Il est garant du respect des délais, des budgets et des règles d'hygiène et de sécurité. Il s'appuie sur les chefs d'équipe de chaque chantier et travaille avec de nombreux interlocuteurs (clients, paysagiste concepteur, fournisseurs, etc.).

Il définit les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation des chantiers, et élabore le planning des travaux. Il négocie les achats de fournitures auprès des différents fournisseurs (végétaux, matériaux). En cours de chantier, il coordonne les travaux des différentes équipes et veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le conducteur de travaux peut participer aux études de création ou d'aménagement et à la gestion technico-commerciale des chantiers et être amené à répondre aux appels d'offres.

Ses compétences

- Connaissances indispensables du secteur du paysage : végétaux, réglementation ...
- Connaissances matérielles : utilisation des engins, outillages, maintenance ...
- Expert de la communication interpersonnelle
- Management d'équipes (fédérateur, communicant)
- Management opérationnel de chantiers (planning, fournisseurs, stocks, règles de sécurité, code des marchés publics, etc.)

Les perspectives d'évolution

Avec une formation en conception paysagère ou en gestion d'entreprise, le conducteur de travaux peut prétendre aux métiers de :

- **Assistant paysagiste concepteur**
- **Chef adjoint du chef d'entreprise**
- **Directeur technique**

Ses qualités

Méthodique et responsable,
réactif et décideur,
diplomate avec un bon relationnel



La bonne voie pour vous si :

Vous aimez la nature

Vous aimez organiser, gérer, diriger
des équipes avec un sens des
responsabilités

Vous savez anticiper les situations

Vous savez travailler dans des délais
contraints

Fiche métier réalisée dans le cadre de la convention de coopération taxe d'apprentissage.
Retrouvez toutes les informations sur les métiers du paysage sur le site :

www.lesmetiersdupaysage.fr



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE